

## **RÉGLEMENT DU CONCOURS DE CRECHES NOEL 2013 - ESCOLO DOU PONT DE SORGO -**

**ARTICLE 1 :** L'Escolo doù Pont de Sorgo organise chaque année, en partenariat avec la Ville de Sorgues et le Centre Culturel André Malraux, un concours de crèches ouvert à tous les sorguais.

**ARTICLE 2 :** Les crèches sont classées en quatre catégories :

1<sup>ère</sup> catégorie : Santons habillés

2<sup>ème</sup> catégorie : traditionnels

3<sup>ème</sup> catégorie : construction

4<sup>ème</sup> catégorie : enfants

Chaque catégorie est dotée de trois prix.

**ARTICLE 3 :** Ne seront pas acceptés les santons en plastique ou sujets de galettes des rois, ainsi que les objets suivants : puits, étables, moulins, etc... réalisés en plastique. Ces mêmes objets devront être dans une matière noble (bois, pierre, cartons).

**ARTICLE 4 :** Les inscriptions auront lieu à partir du Lundi 18 Novembre 2013 et ce, jusqu'au vendredi 03 Janvier 2014, au secrétariat du Service Manifestations, Centre Administratif, Route d'Entraigues, ☎ 04 90 39 72 22.

Durant la foire aux santons et artisanat des Samedi 16 et Dimanche 17 Novembre à la Salle des Fêtes, des dossiers d'inscriptions seront disponibles à l'accueil.

Le bulletin d'inscription doit être rempli et déposé au Service Manifestations.

**ARTICLE 5 :** Aucun droit d'inscription ne sera demandé.

**ARTICLE 6 :** Le jury passera au domicile des participants les Vendredi 10 et Samedi 11 Janvier 2014 au matin, sur rendez-vous.

**ARTICLE 7 :** La décision du jury sera sans appel.

Un palmarès sera établi et communiqué dans la presse quotidienne et dans la revue municipale.

**ARTICLE 8 :** **Challenge de l'Escolo Doù Pont de Sorgo**

Il sera transmis au gagnant qui le remettra en jeu chaque année. Au bout de trois années consécutives, le challenge lui sera définitivement attribué.

**ARTICLE 9 :** La remise des prix en présence de tous les concurrents, se déroulera dans la Salle Versepuy de l'Espace du Moulin,

Le Vendredi 31 Janvier 2014 à 19 heures.

**ARTICLE 10 :** La participation au concours implique la pleine acceptation de ce règlement.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, en cas de force majeure, le concours devait être modifié ou annulé.

NOM :  
PRENOM :  
ADRESSE :

TEL :

INSCRIPTION DANS UNE CATEGORIE (cocher la catégorie concernée)

- Santons habillés,
- Traditionnels,
- Construction,
- Enfants

Horaire pour recevoir le jury au choix :

- ✓ Vendredi 10 Janvier 2014
- ✓ Samedi 11 Janvier 2014 matin :

Bulletin à déposer au Service Manifestations, Centre Administratif, ☎ 04 90 39 72 22.

DATE DE DEPOT DU BULLETIN D'INSCRIPTION :

Je soussigné(e) ....., certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document et avoir pris connaissance du règlement.

Sorgues le :

Pour faire valoir ce que de droit :

Signature :